

# Ce que révèle la grogne à l'Assemblée

Rythme effréné, revenus jugés insuffisants, marges de manœuvre limitées... Certains des élus entrés au Parlement en juin 2017 peinent à se faire à leur nouvelle vie. Le sociologue Etienne Ollion explique ce que montrent de tels mouvements d'humeur sur la condition de député et sur la composition, très élitiste, de l'Hémicycle

PAR ÉTIENNE OLLION

Il est des phrases prononcées à demi-mot qui ne passent pas inaperçues. Depuis les élections législatives du printemps 2017, plusieurs députés ont exprimé leur mécontentement. Les revenus, jugés insuffisants par certains, furent d'abord mis en cause : « *Difficile de joindre les deux bouts* », a glissé un élu ; financièrement, « *ça ne peut pas durer* », a ajouté un autre. Jusqu'à cette déclaration rapportée par le journal *L'Opinion* : « *Je vais moins souvent au restaurant, je mange pas mal de pâtes. J'ai ressorti des vêtements de la cave et je vais devoir déménager* », se serait plainte une parlementaire La République en marche (LRM).

L'argent n'est pas leur seul grief. Le rythme de vie, imposé par une activité qui oblige à passer de longues journées à Paris et condamne souvent les week-ends à n'être qu'une succession de réunions, de permanences et d'inaugurations, est aussi régulièrement déploré. Après six mois de mandat, plusieurs élus se sont publiquement émus de ce rythme effréné, comme de leurs absences à répétition du domicile familial. Certains s'inquiètent même pour leur vie conjugale, allant jusqu'à prédire un taux de divorce sans précédent.

Et depuis presque un an, c'est la condition même du député qui est régulièrement évoquée de façon négative. Activité sous pression constante qui ne laisse que peu de temps pour s'investir pleinement, travail répétitif, quotidien où les rôles sont largement prescrits et

les marges de manœuvre limitées : certains élus ont du mal à se faire à leur nouvelle vie.

C'est peu de dire que ces doléances, quand elles ont été rendues publiques, ont reçu un accueil frais. Il faut dire que le montant de l'indemnité parlementaire a peu de chance de susciter de la pitié pour les élus, même pour ceux qui, en quittant leur ancienne profession, auraient vu leur pouvoir d'achat diminuer. D'un montant de 5700 euros net par mois pour les députés sans responsabilité particulière, elle les place d'emblée parmi les Français les mieux payés.

De même, pour intenses qu'elles soient, leurs conditions de travail ont peu de chance d'émouvoir les centaines de milliers de salariés qui, ces dernières années, ont vu l'injonction au rendement augmenter à mesure que fondaient les effectifs de leur entreprise, pas plus qu'elles ne peuvent attendrir ceux pour lesquels le dimanche est un jour travaillé comme les autres. Indépendants ou employés, issus du secteur public comme du privé, il s'est trouvé peu de personnes pour exprimer de la sympathie à l'égard de ces nouveaux élus mécontents de leur situation. Au sein même de LRM, d'où provenaient la plupart de ces protestations, ces propos n'ont pas davantage fait l'unanimité. C'est que, collant trop bien à l'image de parti de la classe dominante régulièrement apposée à ce groupe, ces sorties confortaient un stéréotype que d'aucuns combattaient.

On peut bien sûr s'offusquer de ces propos parfois si décalés avec le quotidien des Français qu'ils donnent l'impression d'une caricature. Du point de vue des sciences sociales, il est cependant plus fécond de chercher à les com-

prendre. Car contrairement à ce qu'affirmait un ancien premier ministre, on peut rendre raison sans donner raison, expliquer sans jamais cautionner. S'interroger sur ces plaintes répétées donne alors à voir le double mouvement qui s'est produit en juin 2017 : le champ politique s'est ouvert, mais uniquement au bénéfice de fractions très particulières de la population. En creux, cela permet d'explorer la condition politique en France au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

## UNE RÉVOLUTION EN VELOURS

Les élections de 2017 ont été marquées par des changements massifs au regard des précédentes législatures. Un travail en cours sur les parlementaires français mené avec Julien Boelaert et Sébastien Michon nous permet de

mettre en perspective historique ces résultats (« *Le temps des élites* », article à paraître dans la *Revue française de science politique*). Deux évolutions croisées se sont produites. D'un côté, on le sait, l'Assemblée a connu son renouvellement le plus profond depuis des décennies : avec 72 % de nouveaux députés, le nombre de primo-élus dépasse très largement celui qu'avaient connu les chambres de 1958 ou, dans une moindre mesure, de 1981. Là n'est sûrement pas la transformation la plus importante. La part de novices élus – ceux qui n'ont jamais été rémunérés en politique – a, elle aussi, largement augmenté : elle concerne 28 % des élus contre 9 % dans les années 1970 et 5 % lors de la législature précédente.

S'il faut aller au-delà de la communication politique, qui a largement mis en avant ce fait, il faut aussi reconnaître qu'un vrai changement s'est produit. Avec le succès de ce parti

et, dans une moindre mesure, celui de La France insoumise, qui a elle aussi envoyé nombre de novices à l'Assemblée, le Parlement ne ressemble en rien à ce qu'il était sur le plan des carrières politiques. Les frontières du champ politique s'étaient progressivement fermées. Ce processus d'autonomisation a connu un net coup d'arrêt.

S'arrêter à ce constat serait toutefois insuffisant, car il masque un autre changement de ces dernières élections. L'ouverture politique s'est en effet accompagnée d'une fermeture sociale, le recrutement des élus se faisant dans des fractions encore plus limitées de la population française. Plus discret, car il n'est

que l'accentuation d'un phénomène déjà bien engagé, ce rétrécissement de la base sociale des élus est marqué : si les parlements n'ont jamais été à l'image de la population, celui-ci l'est encore moins qu'à l'habitude. Avec 55 % de membres des classes supérieures et 1 % de membres des classes populaires,

quand ces groupes représentent respectivement 18 % et 48 % de la population, le décalage est indéniable.

Plus encore, l'Assemblée actuelle a vu la proportion des entrepreneurs et des cadres supérieurs du privé sur ses bancs s'élargir largement. Si les comparaisons historiques sont complexes dans ce domaine, le Parlement actuel est certainement l'un des plus socialement élitistes depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### LA FILE D'ATTENTE CONTOURNÉE

Ouverture sur le plan des carrières politiques, mais fermeture sociale : ce mouvement en forme de chiasme a permis des commentaires partiels sur l'Assemblée actuelle. Penser ensemble ces deux éléments a pourtant des vertus, dont l'une est de faire sens des déclarations déçues ou agacées des nouveaux députés. Car ce qui s'est passé en 2017, c'est précisément cette entrée en masse d'une population peu habituée au fonctionnement du monde politique. En quelques semaines, plusieurs dizaines de personnes complètement extérieures au champ politique sont parvenues à son centre, là où leurs prédécesseurs immédiats avaient mis des années, voire des décennies à arriver. Elles ont, de ce fait, contourné une file d'attente qui s'était formée devant elles.

Les recherches qui se sont portées sur ces phénomènes ont montré que l'attente avait des propriétés singulières. Dans son livre sur les travailleurs journaliers à Chicago (*Les Agences de la précarité*, Seuil, 2010), Sébastien Chauvin a montré qu'elle permet de mettre à l'épreuve la fiabilité des candidats à un travail, si précaire et mal payé soit-il. Faire patienter les candidats au travail permet aux superviseurs de les observer pour mieux les filtrer. L'attente rappelle aussi aux travailleurs qu'ils pourraient être remplacés du jour au lendemain.

Si la population est bien différente, cette

configuration n'est pas si éloignée de ce qu'était jusqu'alors la carrière politique standard. Dans cette file d'attente particulière, on apprend le métier. En passant du temps à graviter autour des élus ou dans des positions subalternes, on acquiert les savoirs nécessaires pour naviguer dans cet espace, mais surtout le goût pour la politique. Dans son étude sur les organisations de jeunesse des partis, la politiste Lucie Bargel a montré comment les jeunes militants apprennent à s'intéresser à des activités parfois peu valorisées du quotidien de la politique, qu'il s'agisse des tractages ou des interminables réunions (*Jeunes socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Dalloz, 2009). Ce faisant, elle analyse comment naît l'appétence pour ce milieu et pour son rythme de vie chaotique.

La file d'attente sert aussi à discipliner. L'étude classique dirigée par Paul Lazarsfeld sur *Les Chômeurs de Marienthal*, publiée en 1933 (réédition Minuit, 1982), donnait à voir comment la recherche d'emploi prolongée limitait progressivement les ambitions chez des personnes mises à l'écart du marché du travail. Des parallèles existent avec la politique. Ceux qui auraient pu se voir rapidement ministres dans leurs premières années ont appris la patience. Les années ont ajusté les ambitions, et ils peuvent enchaîner sans trop se plaindre des soirées dans l'Hémicycle pour voter des scrutins à l'issue déjà connue ou consacrer des week-ends entiers à des événements dans leur circonscription.

La file d'attente, enfin, sélectionne. En positif, l'existence d'un vivier permet de repérer ceux qui ont les dispositions les plus adaptées pour assurer une succession. Mais il faut surtout considérer, en négatif, les effets de désincitation que produit cette attente sur des

candidats qui auraient pu être intéressés, mais qui ne veulent pas passer des années à patienter dans des positions qu'ils perçoivent comme des lieux de relégation. C'est particulièrement vrai pour ceux qui, disposant d'offres alternatives, quittent une activité qui aurait pu les intéresser si les conditions avaient été différentes.

Un élu LRM de 2017, militant socialiste avant cette date, l'exprime de manière exemplaire. « *Moi, être parlementaire, c'est quelque chose qui m'aurait toujours plu, mais que je n'avais jamais concrétisé dans ma tête. (...) Il faut être un fidèle de la section, se faire élire au bureau de sa section, se sacrifier pendant des années pour cela et, après, espérer un jour – mais à quel âge ? – être investi. D'abord dans une circo ingagnable, puis dans une circo gagnable, et un jour peut-être être parlementaire. Voilà. C'est ça, la vie d'un parlementaire classique. Donc, forcément, je n'avais pas ça en ligne de mire. Moi, j'avais ma carrière dans le privé, ça me plaisait. Point.* »

Au coût temporel d'un engagement perçu comme ingrat vient s'ajouter le coût d'opportunité pécuniaire de ces années d'attente dans des positions subalternes. Car pour certains, être député, c'est effectivement connaître une baisse de salaire. L'exercice de l'activité elle-même est contraignant. Or, n'ayant pas été socialisés par l'attente, les nouveaux élus ne sont habitués ni aux codes de la politique ni au type de travail attendu d'un parlementaire. De là proviennent la plupart des critiques à l'endroit de l'activité d'élu entendues depuis juin 2017.

#### LA CONDITION POLITIQUE

Les expressions d'insatisfaction sont donc le résultat d'une expérience grandeur nature, qui a vu des corps novices plongés dans le grand bain de la politique. En creux, elles révèlent ce qui fait la condition politique aujourd'hui. La fin du cumul des mandats, qui

a en principe soulagé les élus d'un nombre important de charges, ne semble pas avoir atténué le rythme de travail : les semaines restent remplies, et le temps demeure la ressource la plus rare.

Le caractère total de la politique contemporaine est démontré par le niveau d'engagement familial qu'il implique. Dans son récent travail sur les conjoints d'élus, la politiste

Christelle Gris souligne qu'ils (le plus souvent elles) doivent a minima accepter une vie commune en pointillé. Pour beaucoup, c'est encore davantage : un engagement réel est demandé aux partenaires, qui participent aux activités de représentation, secondent les élus quand ils ne peuvent être présents, voire prennent part à la gestion de l'activité. Entre-

prise collective, l'activité de député ressemble surtout à une PME qui accapare la vie de celui qui la dirige comme de sa famille – lire à ce sujet « Le rôle de figuration des conjointes d'élus en situation de représentation », dans l'ouvrage collectif *Dans l'ombre des élus*, édité par Willy Beauvallet et Sébastien Michon (Presses du septentrion, 2017).

Au moment où les volontés de transformation de la politique se multiplient, que nous apprend la difficile prise de rôle de certains novices ? Tout un volant de la réforme de l'Assemblée nationale entamée en septembre 2017 se penche sur la question des rythmes de travail et de l'organisation du temps parlementaire. Un consensus semble par exemple se dessiner pour mieux encadrer les horaires comme l'agenda des parlementaires. A l'inverse, les propositions du gouvernement de diminuer le nombre de parlementaires sous prétexte qu'ils n'auraient pas assez à faire risquent d'augmenter ce volume de travail.

Un temps évoquée, la question de l'indemnité n'a pas refait surface. Il faut dire qu'on touche là à un point sensible. En 1906, l'augmentation que s'étaient discrètement attribuée les parlementaires avait donné lieu à un scandale public d'ampleur nationale. Comme l'a montré Alain Garrigou dans un article classique (« Vivre de la politique », revue *Politix*, 1992), le spectre des « quinze mille » – montant de l'indemnité annuelle que se sont octroyés les élus – hantait toujours, plusieurs décennies après, la classe politique : l'augmentation qu'on se verse soi-même a toujours un parfum de conflit d'intérêts. Par ailleurs, une augmentation de l'indemnité pourrait rapidement placer les députés parmi les 1 % des Français les mieux payés. Si chacun est libre de valoriser le travail parlementaire comme bon lui semble, il ne semble pas que faire passer les parlementaires dans cette classe des *one percent* tant décriée soit la mesure la plus à même de redorer le blason de la classe politique.

Surtout, voir dans l'indemnité un frein à l'engagement et appeler à sa réforme, c'est finalement s'inquiéter de quelques cas particuliers là où une autre absence est autrement plus flagrante : celle des classes populaires sur les bancs de l'Hémicycle. Des années d'après-

guerre jusqu'aux années 1980, certains partis parvenaient à faire élire quelques ouvriers et employés. Beaucoup empruntaient une voie longue vers l'Assemblée : de l'usine au bureau d'un syndicat ou du parti, elles et ils enchaînaient de nombreuses années de service avant d'être élus. Comme l'a bien montré Bernard Pudal dans *Prendre parti* (Presses de la FNSP, 1989), c'était le cas du Parti communiste français, qui prêtait une attention particulière à la biographie des candidats présentés.

Avec le fort recul électoral du Parti communiste et la professionnalisation des partis français, ces mécanismes au pouvoir modérément correcteur n'agissent plus. A cela s'ajoute le fait que le scrutin uninominal, en usage pour l'élection des députés, est l'un des plus élitistes qui soit. Une raison peu évoquée, quoique centrale, en est le coût des campagnes. En théorie, tout candidat qui dépasse le seuil des 5 % des suffrages exprimés sera remboursé des dépenses engagées. Encore faut-il pouvoir avancer les fonds – une incertitude qui s'ajoute aux complexités logistiques de l'organisation d'une campagne.

On aurait tort de sous-estimer l'effet désincitatif de ces règles. Des entretiens menés avec des candidats pour La République en marche montrent combien cette question fut saillante, poussant certains d'entre eux à se retirer de la course à l'investiture. C'est qu'une campagne législative peut coûter cher : dans un travail en cours, les économistes Yasmine Bekkouche et Julia Cagé rappellent que la dépense moyenne par candidat en 2012 était de plus de 30 000 euros pour les partis de gouvernement. Si la question s'est posée pour une population généralement à l'aise financière, elle joue forcément pour d'autres.

Les réformes en cours n'évoquent pas l'organisation des partis, mais elles s'intéressent au mode de scrutin. Outre qu'il assure une meilleure représentation du choix des élec-

teurs, le scrutin proportionnel transfère ces coûts de campagne vers les partis. La formation de listes, elle, met en lumière leurs choix en matière de représentation sociale, qu'il s'agisse du genre, de l'ethnicité ou des trajectoires professionnelles. Il n'est alors plus possible de se réfugier derrière l'argument du choix de l'électeur pour ne présenter, par exemple, que des hommes.

Accroître la dose de proportionnelle bien au-delà des seuils évoqués à l'heure actuelle, voire passer à un scrutin proportionnel plus ambitieux, modifierait de manière certaine la représentation nationale. Un tel changement ne pourrait à lui seul mettre fin à la défiance qui touche la classe politique, mais ce serait un premier pas pour rapprocher citoyens et élus. Car s'il n'est évidemment pas besoin d'être pour représenter, tous les travaux de sciences sociales montrent que l'exclusion de long terme de tout un ensemble de la population est lourde de conséquences. D'abord à cause du ressenti de ceux qui ne se voient pas représentés. Ensuite, du fait des sujets abordés au Parlement et du traitement qui en est donné. L'arrivée de novices, si souvent mise en avant, n'a de ce point de vue rien changé. Il est urgent de remédier à cette situation. ♦

#### ÉTIENNE OLLION

Chercheur au CNRS (université de Strasbourg). Spécialiste de sociologie politique, il a publié *Métier : député*. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France (avec Julien Boelaert et Sébastien Michon, *Raisons d'agir*, 2017).

**Tout un volant de la réforme  
de l'Assemblée nationale entamée  
en septembre 2017 se penche  
sur la question des rythmes de travail  
et de l'organisation du temps  
parlementaire**